



**Fédération Européenne
des Médecins Salariés**
European Federation
of Salaried Doctors

Date:	19-09-2016	Document:	F16-045 FR
Title:	National Report Romania		
Author:	CFSMR		



CAMERA FEDERATIVĂ A SINDICATELOR MEDICILOR DIN ROMÂNIA

(Chambre Fédérative des Syndicats des Médecins de Roumanie – CFSMR)

Adresse: Camera Medicilor Cluj, Cluj, str.Horea 40, CP400275 www.CFSMR.ro

Affiliations:

Confederația Sindicală Națională “Cartel Alfa” - afiliée à l'**ITUC** (International Trade Union Confederation) et à la **Confédération Européenne du Travail**

FEMS (Fédération Européenne de Médecins Salariés – European Federation of Salarized Doctors)

RAPORT D'ACTIVITE mai – octobre 2016

Suite aux protestations du printemps 2016 (voir le précédent rapport) la CFSMR et deux autres fédérations syndicales ont réussi à imposer la continuation du dialogue social avec les ministères de la Santé et du Travail pour l'amélioration des salaires, des services de garde et d'astreinte et pour le respect des conditions de travail prévues par les lois roumaines et par la Directive Européenne 88/2003.

Juin 2016, après plusieurs séances de négociations, le gouvernement roumain a proposé un projet d'ordonnance gouvernementale concernant les revenus des salariés du système public de santé, y compris les médecins salariés. Ce document avait proposé des améliorations limitées pour les hôpitaux universitaires, départementaux et pour les services d'urgence et avait aussi éliminé l'obligation imposée aux médecins salariés d'effectuer le service de garde ou d'astreinte. En même temps les petits hôpitaux ont été oubliés par cette proposition gouvernementale qui risquait aussi d'amplifier le phénomène des « desserts médicaux » - les départs des médecins spécialistes des petits hôpitaux, établissements qui ont déjà un important déficit de personnel. La CFSMR a demandé aux deux ministères d'améliorer leur proposition législative pour éliminer les discriminations des médecins travaillant dans les petits hôpitaux.

En septembre 2016 le gouvernement roumain a publié une nouvelle ordonnance qui reprend les mêmes discriminations pour les salaires des médecins et qui n'a pas des solutions pour tous les problèmes liés aux services de garde et d'astreinte. La CFSMR a de nouveau sollicité aux deux ministères de la Santé et du Travail la relance du dialogue social pour trouver une solution législative correcte, sans discrimination et dans le respect des lois roumaines.

L'éternel problème de la représentativité des médecins : pendant toute cette période la CFSMR a constaté une nouvelle fois que les ministres et le gouvernement préfèrent toujours discuter les problèmes des médecins avec les syndicats des infirmiers et du personnel administratif, en refusant toute discussion sur un possible changement législatif qui pourrait permettre aux syndicats des médecins de bénéficier d'une représentativité au niveau national.

Le Président de la CFSMR
Dr. Esanu Victor